

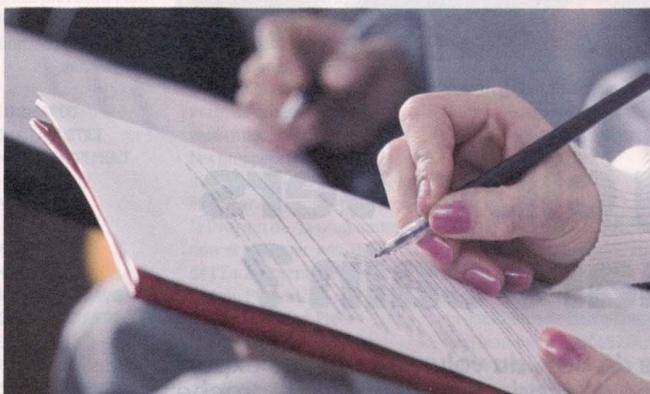
Grand angle

Amélioration de l'employabilité Le gouvernement mise sur les stages

● Pour améliorer l'employabilité des jeunes, le gouvernement table sur l'accès de plus de 120.000 jeunes aux stages à l'horizon 2021 dans les entreprises, le secteur public, les associations et les collectivités territoriales. La concrétisation de cet objectif est tributaire de certains préalables dont le renforcement du cadre juridique.

Pour trouver un stage, c'est la croix et la bannière pour les jeunes diplômés surtout les lauréats des universités. Le parcours universitaire reste souvent purement académique et théorique, sans contact direct avec le marché du travail; ce qui creuse le fossé entre les jeunes et le monde de l'emploi.

Le gouvernement semble avoir pris conscience de cette problématique qui freine l'insertion professionnelle des jeunes. Le programme exécutif du plan de promotion de l'emploi baptisé «Moumkin» s'assigne pour objectif d'augmenter les capacités de stage au niveau du Maroc, qui restent limitées, et constituent une meilleure préparation à l'insertion des jeunes dans la vie active. Un objectif qui ne pourra se concrétiser du jour au lendemain. Il faut en effet élaborer, en premier lieu, les cadres juridiques qui vont structurer et formaliser la relation entre le stagiaire et le maître de stage ainsi que les responsabilités de chacun pour que le stage ne soit pas une simple formalité, mais fructueux pour les deux parties et d'un apport positif pour l'entreprise; histoire de l'inciter à accueillir le maximum de stagiaires. Il est prévu de proposer des stages aux chercheurs d'emploi diplômés, d'une durée moyenne de six mois dans le secteur privé (stage-découverte, stage-métier, stage-mission). On table sur quelques 20.000 stages dans le secteur privé entre 2017 et 2021 pour améliorer l'employabilité des diplômés. À cela s'ajoutent 5000 stages d'entraînement dans des entreprises d'une durée de quatre mois. Le secteur public devra



aussi accueillir des stagiaires, mais après réalisation d'expériences-pilotes en vue d'évaluer la pertinence de cette mesure avant sa généralisation. 50.000 jeunes devront passer leurs stages dans des administrations publiques d'ici 2021. Les associations et collectivités territoriales seront, elles aussi, impliquées dans le processus d'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers la mise en place d'un service civique au profit des jeunes de 18 à 35 ans avec ou sans diplômes. À cet égard, 50.000 jeunes sont ciblés au cours de ce mandat. Le gouvernement compte sur un autre méca-

nisme: un compagnonnage de six mois au profit de quelques 10.000 porteurs de diplômes ou de certificats de la formation professionnelle par des artisans expérimentés. Des actions sont aussi prévues en faveur des personnes à besoins spécifiques, des femmes en situation de vulnérabilité et des jeunes ruraux. Quant aux NEETs (ni en formation, ni en stage, ni en emploi), ils nécessitent une attention particulière d'autant plus que leur pourcentage est élevé. Selon le Haut Commissariat au Plan, leur taux est de 29,3% parmi l'ensemble des jeunes au niveau national, 13% parmi les hommes et

46% parmi les femmes (un taux environ 3,5 fois plus important que celui des hommes). Les actions devront être territorialisées et adaptées aux spécificités régionales car certaines régions sont touchées plus que d'autres. Le taux des NEETs varie entre 20,6% au niveau de la région Dakhla-Oued Eddahab (7,5% parmi les hommes et 46,7% parmi les femmes) et 34,4% au niveau de la région de l'Oriental (16,8% parmi les hommes et 53,6% parmi les femmes). Les NEETs ont besoin d'être accompagnés à travers des formations spécifiques mais aussi des stages d'immersion dans le monde professionnel. Adapter les solutions de lutte contre le chômage aux spécificités de chaque catégorie de jeunes s'impose. Outre l'emploi salarié, la promotion de l'entrepreneuriat est une piste-clé pour l'Exécutif qui l'érige de plus en plus en priorité. Pour atteindre les objectifs escomptés, les mécanismes d'accompagnement avant et après la création, seront renforcés avec 500 accompagnateurs dès 2019. Au fil des années, le nombre d'accompagnateurs va augmenter pour couvrir l'ensemble du territoire national. Quid du financement, le nerf de la guerre ? Le gouvernement promet de nouvelles mesures facilitant l'accès aux financements dans le cadre de la régionalisation avancée (INDH, prêts d'honneur, garanties accordées par la Caisse centrale de garantie (CCG) pour faciliter le financement bancaire). Certains secteurs seront encouragés plus que d'autres (les sciences de la santé, le développement durable, les produits du terroir...). ●

PAR JIHANE GATTIOUI
j.gattioui@leseco.ma

Pacte des générations - Cap sur l'emploi

Un nouveau dispositif baptisé «Pacte de générations: cap sur l'emploi» sera lancé fin 2018 pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Il vise à stimuler la solidarité intergénérationnelle en permettant aux jeunes de bénéficier de l'appui d'un mentor expérimenté bénévole, formé préalablement et d'un accompagnement de manière individualisée pendant 12 à 24 mois; à raison de deux heures par mois. L'idée est d'orienter les jeunes dans leurs choix, les aider à perfectionner leurs CV, les former pour réussir les entretiens d'embauche, les conseiller en matière d'entrepreneuriat (business-plan, levée de fonds...) en partageant avec eux des expériences concrètes. Le mentor pourra également, le cas échéant, grâce à son réseau, aider le chercheur d'emploi à trouver de bonnes opportunités d'insertion professionnelle ou de stages. Cette piste de promotion de l'emploi paraît ingénieuse, mais c'est au niveau de la mise en œuvre que les difficultés risquent de se poser. Comment le gouvernement pourra-t-il mobiliser en masse les mentors et les inciter à accompagner les jeunes en quête d'emploi ? Cette question demeure pour le moment en suspens.